

# Procès-Verbal de l'Assemblée générale du mercredi 6 juillet 2016

Les membres de l'association SEVES se sont réunis en Assemblée Générale le mercredi 6 juillet à 18H00, au 28, rue du Chemin Vert, 75011 - Paris, sur convocation de son président.

#### Etaient présents avec droit de vote :

- Monsieur Emmanuel PARENT, Président
- ⇒ Monsieur Ghislain BREGEOT, Trésorier
- ➡ Mme Anne-Charlotte BEAUGRAND, Secrétaire Générale
- ➡ Monsieur Bernard LECLERCQ, membre du Conseil d'Administration
- Monsieur Christian MOREL MARECHAL, membre du Conseil d'Administration
- ⇒ Mme Olivia DESCAMPS, membre adhérent
- ⇒ Monsieur Bernard LE PIVAIN, membre adhérent
- ➡ Monsieur Olivier FAUSTINI, membre adhérent

### Etaient excusés et représentés avec droit de vote :

- ⇒ Monsieur Yann ROGER, (pouvoir donné à M. Emmanuel PARENT),
- ⇒ M. Antoine BOUVIER, (pouvoir donné à M. Emmanuel PARENT),
- ⇒ Monsieur Bernard LIONS (pouvoir donné à M. Ghislain BREGEOT),
- ⇒ Monsieur Joseph CHARPENTIER (pouvoir donné à M. Bernard LE PIVAIN),
- ⇒ Monsieur Gérard PREVOT (pouvoir donné à Mme Anne-Charlotte BEAUGRAND),
- ⇒ M. Claude GROSEIL (pouvoir donné à M. Emmanuel PARENT),
- ➡ M. Fabien PARENT, (pouvoir donné à M. Emmanuel PARENT),
- ➡ M. Eric DI CARLO, (pouvoir donné à M. Emmanuel PARENT), candidat pour être membre du Conseil d'Administration,
- → Monsieur Michel PERRIN, (pouvoir donné à M. Bernard LECLERCQ)
- ⇒ Madame Aurélie DONNE, (pouvoir donné à M. Emmanuel PARENT),
- ⇒ Isabelle HERMITTE (pouvoir donné à Mme Anne-Charlotte BEAUGRAND),
- ⇒ Mme Cécile PARENT, (pouvoir donné à M. Emmanuel PARENT),
- ➡ M. François PARENT, (pouvoir donné à M. Emmanuel PARENT),
- ➡ M. Jean-Pierre CABART, (pouvoir donné à M. Bernard LE PIVAIN)
- ⇒ M. Denis TITLI, (pouvoir donné à Mme Anne-Charlotte BEAUGRAND).

### Absents excusés sans droit de vote :

- ⇒ Monsieur Stéphan KONTOWICZ commissaire aux comptes

# Présents sans droit de vote :

- ⇒ Monsieur Romain DESVALOIS chargé de mission SEVES, assure le secrétariat de séance.
- ⇒ Monsieur Vianney MAUTOUCHET volontaire du service civique.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Emmanuel PARENT en qualité de Président en exercice de l'association. Sur les 25 membres à jour de cotisation étant présents (8) ou représentés (17). Aucun quorum n'étant requis selon les statuts, l'Assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire. Le secrétaire de séance est M. Romain DESVALOIS, Chargé de mission.

Mail: contact@asso-seves.org

Tél: 07-70-72-53-40 Site: www.asso-seves.org/

### Rappel de l'ordre du jour :

Le Président ouvre la séance à 18H00 en remerciant les adhérents et les invités de leur présence à cette Assemblée et rappelle l'ordre du jour :

- Présentation du rapport moral du Président,
- ⇒ Présentation du rapport d'activité,
- ⇒ Présentation du rapport financier du trésorier et des rapports du Commissaire aux Comptes,
- ⇒ Présentation du projet d'affectation du résultat 2015,
- ⇒ Election des membres du Conseil d'Administration selon l'article 9 des statuts,
- ⇒ Présentation de la stratégie 2015-2018,
- ⇒ Vote des résolutions,
- ⇒ Echanges et questions diverses.

Les différents points de l'ordre du jour sont ensuite abordés dans l'ordre ci-après :

### 1. Présentation du Rapport Moral et d'Activité

Le Président présente le Rapport Moral 2015. Il présente en premier lieu le départ au poste de Chargée de mission – coordonnateur des programmes d'Anne-Charlotte BEAUGRAND, remplacée par Romain DESVALOIS. Il remercie Mme BEAUGRAND pour son engagement pendant trois années et de manière générale l'implication des salariés qui ont occupé ce poste. Il souligne l'attachement des salariés à l'association, Mme BEAUGRAND ayant adhéré à SEVES à la suite de son départ du poste de chargée de mission d l'association pour devenir membre Secrétaire Générale en 2015, suivant la même trajectoire que son prédécesseur Laurence PHILIPPE.

Il remercie l'implication des membres du Conseil d'Administration élu en 2015 : Anne-Charlotte BEAUGRAND (Secrétaire Générale), Ghislain BREGEOT (Trésorier), Bernard LECLERCQ, Yann ROGER, Christian MOREL MARECHAL.

Il remercie les bénévoles engagés dans les activités de SEVES pour leur implication qui a permis de développer les projets et les partenariats de SEVES sur plusieurs volets :

- Les membres bénévoles qui ont travaillé au renforcement des partenariats et à la recherche de financements pour les projets : Richard DARTOUT, Eric DI CARLO, Bernard LE PIVAIN.
- ⇒ Les conseillers techniques en appui aux projets : Antoine BOUVIER, Bernard LE PIVAIN, Christian MOREL MARECHAL.
- □ Le membre du Conseil d'Administration qui a porté les activités de sensibilisation en France :
  □ Bernard LECLERCQ.

Concernant les partenariats et les projets, il rappelle qu'en 2015, plusieurs projets de SEVES sont arrivés à leur terme et les résultats à mi-parcours des programmes pluriannuels sont palpables. Les relations avec les partenaires locaux maliens, nigériens, et tchadiens sont consolidées et un nouveau partenariat avec le bureau d'études togolais SEAT s'est développé. De nouveaux projets sont par ailleurs en cours de finalisation (Bangassi) ou bien avancé dans l'élaboration : Programme d'action cantonal de Kanembakache au Niger (environ 1,5 million d'euros), programme d'optimisation du Service Public de l'Eau dans le Cercle de Yélimané (environ 1,5 million d'euros) au Mali. Il rappelle que de nouveaux partenaires financiers publics décentralisés et étatiques, et privés sont à développer pour répondre aux demandes de projets adressées à SEVES. Il rappelle que SEVES compte désormais 3 entreprises mécènes (EPI, M3R/SEA, Géoconsulting) apportant chaque année leur contribution financière aux activités de l'association et disposées à accompagner techniquement certains projets.

En outre, le Président souhaiterait qu'en 2016 et 2017, SEVES travaille à la diffusion et au partage des expériences de l'association avec les autres acteurs du secteur, par de nouvelles publications, des contributions lors de colloques ou autres manifestations, et de formations en direction des jeunes. Ces activités de capitalisation, de diffusion, et d'apprentissage avec les autres acteurs du secteur pourront se renforcer également par une plus grande implication de SEVES dans les réseaux d'échanges et de plaidoyer. Dans cette optique, SEVES a entamé une modernisation de son site Internet en 2015 en partenariat avec l'école Hetic et l'étudiant Bryan VIDAL.

Il précise qu'il serait aussi intéressant de développer une activité de capitalisation des projets réalisés et des programmes en cours. Ceci afin d'améliorer les capacités en montage de projets, de favoriser les innovations en matière d'ingénierie sociale, technique et financière, en particulier concernant les enjeux de séparation des rôles, de délégation de service public, et de suivi technique et financier des services.

M. PARENT souligne qu'avec l'augmentation de l'ampleur et du nombre des projets, l'association doit être prête à élargir son équipe au siège, avec le recrutement de nouveaux salariés en parallèle de l'augmentation du volume des projets. Il rappelle qu'en 2015, SEVES a obtenu l'agrément de la part de l'Agence du Service Civique pour accueillir des volontaires, ce qui permettra en particulier de développer les projets en partenariat avec les associations françaises de ressortissants des zones d'intervention de SEVES (en particulier au Mali) vivant en France, et la sensibilisation au Nord.

Romain DESVALOIS présente le Rapport d'Activité.

Il présente les innovations majeures de 2015 en matière pompage solaire pour améliorer la performance environnementale des Adductions d'Eau Potable et diminuer les charges d'exploitation, et de collecte des données par le numérique, avec le développement d'une application pour smartphone pour la saisie et la transmission des données d'exploitation des délégataires à la Structure d'Appui Conseil au Service Public de l'Eau au Niger. Il rappelle ensuite les principaux résultats de l'année 2015 :

- Dans le Cercle de Yélimané au Mali, une nouvelle AEP a été réalisée, 2 ont été optimisées, 2 ont été redémarrées. En 2015, 2 de ces AEP ont été solarisées et la nouvelle AEP a été réalisée, avec un exploitant-investisseur qui a investi sur les modules solaires, les équipements renouvelables, et une partie du réseau.
- Dans les villages de Kol et de Koutou Beti au Tchad (4 500 habitants dans chaque village), plus de la moitié des ménages s'approvisionnent en eau aux bornes fontaines moyennant environ 2€/mois. Le temps consacré par les femmes à la corvée d'eau a été réduit de 30 %, les bornes fontaines étant situées en moyenne à 150 mètres des ménages (et au plus à 240 mètres).
- Dans la région de Maradi au Niger, 36 réseaux d'eau potable ont été optimisés par des travaux pour un total de 76 depuis 2013, 50 centres ont réorganisés, les acteurs locaux ont été formés aux bonnes pratiques de gestion et à leurs rôles respectifs (usagers, maîtrise d'ouvrage, exploitants), pour un total de 132 depuis 2013. La Structure d'Appui Conseil au Service Public de l'Eau suit désormais 272 réseaux d'eau, et le taux de panne prolongée dans les centres a été réduit à 2%.

Il rappelle la participation de SEVES à plusieurs évènements en France, dont le Salon des Associations et la Semaine de la Solidarité Internationale à Chartres, ainsi qu'à la COP21 et à des journées d'échanges techniques.

M. DESVALOIS souligne que répondre aux demandes de projets qui semblent pertinents pour SEVES demande la mobilisation de plus de 5 000 000 € sur les 4 années à venir, ce qui signifierait plus que doubler les subventions annuelles perçues par l'association.

Avant de voter la première résolution, le débat est ouvert avec les adhérents.

Bernard LE PIVAIN souligne que le développement de SEVES et de ses projets au cours des dernières années est positif. Toutefois, il insiste sur deux aspects : l'augmentation du volume des projets ne doit pas amener l'association à agir à trop grande échelle avec un nombre trop important de normes et de procédures empêchant les innovations locales, et le volume des projets et leur complexité ne doit pas dépasser les capacités des partenaires locaux de l'association.

Romain DESVALOIS rappelle que le volume des projets de l'association est essentiellement dépendant des partenaires locaux de SEVES, qui décident de relayer des demandes émanant du terrain pour y répondre avec l'association. De ce fait, SEVES se développe davantage à la vitesse de ses partenaires locaux que l'inverse. Concernant l'importance et la complexité des projets, certains partenaires locaux ont pu connaître des difficultés à s'adapter aux exigences plus nombreuses appliquées par SEVES et par les bailleurs au cours des deux dernières années. Toutefois, il faut rappeler que l'association participe au renforcement des capacités de ses partenaires, autant d'un point de vue technique que de gestion. L'augmentation du nombre des missions des partenaires locaux est aussi accompagnée de révision des conventions signées avec eux, avec le souci de s'assurer que leur rémunération permet de disposer des ressources nécessaires à la réalisation des projets. L'innovation en matière d'organisation du Service Public de l'Eau et de responsabilisation des acteurs locaux reste au cœur des projets de l'association.

Olivier FAUSTINI ajoute que l'expérience de SEVES, la méthodologie de projet, et l'expertise en matière d'organisation du Service Public d'Eau pourrait être développées dans d'autres pays. Il demande si cela fait partie de la stratégie de l'association. M. LE PIVAIN et M. PARENT rappellent que des demandes de projets ont été adressées à l'association au Cameroun, en Côte d'Ivoire, et au Burundi. SEVES n'a pas de limite géographique, la difficulté étant d'identifier un partenaire fiable et compétent dans ces zones. M. DESVALOIS rappelle que si des projets dans d'autres pays peuvent être intéressants, mais qu'à ce jour SEVES n'arrive qu'à faire financer 50% de ses projets dans ses zones d'intervention historiques. M. FAUSTINI souligne que des expériences pilotes à petite échelle pourraient permettre de nouer de nouveaux partenariats. Il ajoute que l'association était exposée à certains risques en 2015 du fait du nombre encore assez limité de membres actifs, conseillers techniques et collaborateurs, du manque de diversification des sources de financement et du faible nombre de structures partenaires dans les pays d'intervention. M. PARENT valide ce diagnostic, et rappelle que la démarche de diversification des projets et des partenaires financiers date de 2014. Il faut donc compter quelques années avant que ces partenariats et ces projets démarrent. Il rappelle les accords de subvention du Fonds Eau de la métropole du Grand Lyon et du Conseil Régional d'Îlede-France en 2015 qui mettent en évidence que ce mouvement de diversification des partenaires financiers.

#### 1ère résolution :

Après avoir entendu le Rapport Moral présenté par le Président et le Rapport d'Activité présenté par le chargé de mission, les adhérents approuvent les dits rapports. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 2. Présentation du rapport financier par le Trésorier

Ghislain BREGEOT, le Trésorier de SEVES, présente le rapport financier 2015 :

L'année 2015 s'inscrit dans la continuité de 2014 en termes de volume de subventions perçues et d'utilisation de ces ressources pour les activités de l'association. Le SEDIF reste le principal financeur de SEVES en 2015. Les subventions publiques perçues par SEVES en 2015 ont légèrement diminué. Elles sont de 566 711 euros (contre 600 040 euros en 2014). La part des cotisations reste limitée par rapport aux subventions.

Il souligne que les achats de prestations constituent le principal poste en dépenses (379 314 €), poste qui comprend les prestations de travaux, de bureaux d'études locaux et de nos partenaires, qui comprennent des activités d'études techniques, socio-économiques, de maîtrise d'œuvre, de

Page **4/5** 

formation, de conseil et d'intermédiation sociale. Cela met en évidence que SEVES reste essentiellement une association de terrain. La part de la masse salariale de l'association est faible (moins de 10% des dépenses), en particulier parce que SEVES passe par des partenaires locaux indépendants et n'envoie pas d'expatriés pour des missions longues sur le terrain.

En 2015, SEVES dégage un résultat bénéficiaire (excédent) de 4 922 euros, supérieur à celui de 2014 (4 239 euros) ce qui témoigne d'une gestion saine. M. BREGEOT propose d'affecter cet excédent au fonds associatif, qui s'élèverait alors à 31 683 € euros.

M. BREGEOT lit ensuite le rapport du Commissaire aux comptes.

#### 2<sup>de</sup> résolution :

Après avoir entendu le rapport du Trésorier et après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, les adhérents approuvent les comptes qui leur ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### 3eme résolution :

Les adhérents décident d'affecter l'excédent de l'exercice qui s'élève à 4 922 € en fonds associatifs. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

# 3. Election du Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale.

Deux administrateurs, Yann ROGER et Christian MOREL MARECHAL, ne souhaitent pas se représenter au Conseil d'Administration de SEVES en 2016.

Olivia DESCAMPS et Eric DI CARLO sont candidats pour intégrer le Conseil d'Administration en 2016.

### 4ème résolution :

Deux administrateurs sortent volontairement du Conseil d'Administration.

Administrateurs sortants: Christian MOREL MARECHAL, Yann ROGER.

L'Assemblée Générale élit 6 membres du Conseil d'Administration :

Emmanuel PARENT, Bernard LECLERCQ, Ghislain BREGEOT, Anne-Charlotte BEAUGRAND, Eric DI CARLO, Olivia DESCAMPS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 20H30.

Il a été dressé le présent procès verbal signé par le Président et le Secrétaire de séance, le 06/07/2016.

**Emmanuel PARENT** 

el PARENT Anne-Charlotte BEAUGRAND

Romain DESVALOIS

Président de l'association

Secrétaire Générale

Secrétaire de séance